



## Changement de corps catégorie C à A

-----  
Par sad

Bonjour,

Je suis en poste depuis 14 ans dans un hôpital en tant qu'adjoint administratif catégorie C.

J'ai passé le Diplôme d'Etat d'Assistante de Service Social et la simulation de salaire remise par ma DRH est basée sur l'échelon 1 de la catégorie A sans aucune reprise de mon ancienneté au sein de l'hôpital.

J'ai 49 ans et cela ne me permettra pas de monter très loin dans la grille et j'aurai peu de différence au moment de ma retraite entre la catégorie C et A.

Pouvez-vous me dire si j'ai un recours pour demander à commencer dans la grille à l'échelon 3 ou 4?

Merci de votre réponse,